

40	17/06/2008	BE 0411.892.088	49	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	08242.00122	C 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **SOCIETE BELGE D'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Avenue de Tervuren N°: 168 Boîte: 9

Code postal: 1150 Commune: Woluwe-Saint-Pierre

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0411.892.088

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 27-06-2003

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 11-06-2008

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2007 au 31-12-2007

Exercice précédent du 01-01-2006 au 31-12-2006

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 5.1, C 5.2.1, C 5.2.3, C 5.2.4, C 5.3.1, C 5.3.4, C 5.3.6, C 5.4.1, C 5.5.2, C 5.8, C 5.16

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

WILMÈS Philippe

Place Ernest Dubois 12
1390 Grez-Doiceau
BELGIQUE

Début de mandat: 13-06-2007

Fin de mandat: 12-06-2013

Président du Conseil d'Administration

VAN HECKE Michel

Rode Beukendreef 5
9830 Sint-Martens-Latem
BELGIQUE

Début de mandat: 09-06-2004

Fin de mandat: 08-06-2010

Vice-président du Conseil d'Administration

GABRIËL Jean-Jacques

Avenue Coghen 41
1180 Uccle

BELGIQUE		
Début de mandat: 23-03-2006	Fin de mandat: 08-06-2010	Administrateur
D'HONDT Hans		
Landries 123 9420 Erpe-Mere BELGIQUE		
Début de mandat: 23-03-2006	Fin de mandat: 08-06-2010	Administrateur
BEHIELS Jozef		
Léon Dumortierstraat 109 2540 Hove (Antwerpen) BELGIQUE		
Début de mandat: 24-03-2005	Fin de mandat: 06-07-2007	Administrateur
SAMOY Jacques		
Dolfijnenstraat 1/5 1080 Molenbeek-Saint-Jean BELGIQUE		
Début de mandat: 24-03-2005	Fin de mandat: 06-07-2007	Administrateur
BOSMANS Hugo		
Leeuwerikenlaan 8 1780 Wemmel BELGIQUE		
Début de mandat: 08-06-2005	Fin de mandat: 07-06-2011	Administrateur
COURTIN Jean		
Pachis à la Croix 1 1332 Genval BELGIQUE		
Début de mandat: 09-06-2004	Fin de mandat: 08-06-2010	Administrateur
GODTS Franciscus		
Groenstraat 6 3050 Oud-Heverlee BELGIQUE		
Début de mandat: 13-07-2007	Fin de mandat: 11-06-2008	Administrateur
SMIT Jean-Pierre		
Rue de la Bergerette 3 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE		
Début de mandat: 09-06-2004	Fin de mandat: 08-06-2010	Administrateur
TOLLET Robert		
Rue Théodore De Cuyper 129 1200 Woluwe-Saint-Lambert BELGIQUE		
Début de mandat: 09-06-2004	Fin de mandat: 08-06-2010	Administrateur
VANSTRAELEN Colette		
Brugstraat 54		

3001 Heverlee
BELGIQUE

Début de mandat: 13-06-2007

Fin de mandat: 11-06-2008

Administrateur

VERSCHOOTEN Jan

Achturenstraat 89
3010 Kessel-lo
BELGIQUE

Début de mandat: 09-06-2004

Fin de mandat: 08-06-2010

Administrateur

GERNAY Stéphane

Avenue des Bleuets 33
1640 Rhode-Saint-Genèse
BELGIQUE

Début de mandat: 23-03-2006

Fin de mandat: 08-06-2010

Administrateur

MOLL Michel

Avenue des Châtaignes 13B
1950 Kraainem
BELGIQUE

Début de mandat: 09-06-2004

Fin de mandat: 08-06-2010

Administrateur

SOGAM

BE 0402.688.075
Marnixlaan 24
1000 Bruxelles
BELGIQUE

Début de mandat: 06-07-2007

Fin de mandat: 08-06-2010

Administrateur

Représenté par:

BEHIELS Jozef

Léon Dumortierstraat 109
2540 Hove (Antwerpen)
BELGIQUE

ING BELGIË

BE 0403.200.393
Marnixlaan 24
1000 Bruxelles
BELGIQUE

Début de mandat: 06-07-2007

Fin de mandat: 07-06-2011

Administrateur

Représenté par:

SAMOY Jacques

Dolfijnenstraat 1/5
1080 Molenbeek-Saint-Jean
BELGIQUE

KLYNVELD, PEAT, MARWICK, GOERDELER BCV (0)

BE 0419.122.548
Bourgetlaan 40
1130 Haren
BELGIQUE

Début de mandat: 08-06-2005

Fin de mandat: 11-06-2008

Commissaire

Représenté par:

CLINCK (N°A1179) Erik

Prins Boudewijnlaan 24d

2550 Kontich

BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
D.B.C. BE 0465.263.468 Patrijzenlaan 8 2970 Schilde BELGIQUE Représenté par DE BRAUWER Roger Patrijzenlaan 8 2970 Schilde BELGIQUE	221.736.3N99	A , B

* Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>11.894.680</u>	<u>14.750.366</u>
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21	3.616	461
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	14.702	13.163
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	736	984
Mobilier et matériel roulant		24	13.966	12.179
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/5.5.1	28	11.876.363	14.736.742
Entreprises liées	5.14	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5.14	282/3	9.383.801	12.081.267
Participations		282	7.219.451	8.375.876
Créances		283	2.164.350	3.705.391
Autres immobilisations financières		284/8	2.492.562	2.655.475
Actions et parts		284	642.287	500.693
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.850.274	2.154.782
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>24.200.775</u>	<u>21.359.666</u>
Créances à plus d'un an		29	40.764	45.480
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	40.764	45.480
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	2.169.232	2.576.846
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	2.169.232	2.576.846
Placements de trésorerie	5.5.1/5.6	50/53	20.679.443	18.079.843
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	20.679.443	18.079.843
Valeurs disponibles		54/58	604.608	127.462
Comptes de régularisation	5.6	490/1	706.728	530.036
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	36.095.455	36.110.032

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>32.768.216</u>	<u>32.215.347</u>
Capital	5.7	10	32.969.839	32.969.839
Capital souscrit		100	32.969.839	32.969.839
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	308.689	308.689
Réserve légale		130	305.640	305.640
Réserves indisponibles		131	3.049	3.049
Pour actions propres		1310		
Autres		1311	3.049	3.049
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	-510.312	-1.063.181
			(+)/(-)	
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	5.8	163/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>3.327.239</u>	<u>3.894.685</u>
Dettes à plus d'un an	5.9	17	1.589.880	2.056.618
Dettes financières		170/4	1.587.758	2.054.496
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	1.432.800	1.765.200
Autres emprunts		174	154.958	289.296
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	2.122	2.122
Dettes à un an au plus		42/48	1.415.976	1.541.457
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	5.9	42	332.400	412.356
Dettes financières		43	904.800	932.400
Etablissements de crédit		430/8	904.800	932.400
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	50.604	85.005
Fournisseurs		440/4	50.604	85.005
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	5.9	45	128.172	109.827
Impôts		450/3	30.122	13.254
Rémunérations et charges sociales		454/9	98.050	96.574
Autres dettes		47/48		1.869
Comptes de régularisation	5.9	492/3	321.383	296.610
TOTAL DU PASSIF		10/49	36.095.455	36.110.032

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	393.660	340.584
Chiffre d'affaires	5.10	70		
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	5.10	74	393.660	340.584
Coût des ventes et des prestations		60/64	1.341.140	1.328.319
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	527.266	556.813
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.10	62	785.392	734.450
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	6.682	12.983
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation	5.10	640/8	21.801	24.072
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-947.480	-987.734
Produits financiers		75	1.610.395	1.314.836
Produits des immobilisations financières		750	798.704	776.098
Produits des actifs circulants		751	748.339	516.154
Autres produits financiers	5.11	752/9	63.352	22.584
Charges financières	5.11	65	397.383	249.639
Charges des dettes		650	195.176	246.528
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651	200.000	
Autres charges financières		652/9	2.207	3.111
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	265.532	77.463
Produits exceptionnels		76	420.797	62.500
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761	373.227	
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763	47.570	62.500
Autres produits exceptionnels	5.11	764/9		
Charges exceptionnelles		66	126.282	
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661	126.282	
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	560.048	139.963
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	5.12	67/77	7.178	8.876
Impôts		670/3	7.178	8.876

Ann.

Régularisations d'impôts et reprises de provisions
fiscales

Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)

Prélèvements sur les réserves immunisées

Transfert aux réserves immunisées

Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
77		
9904	552.869	131.087
789		
689		
9905	552.869	131.087

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	-510.312	-1.063.181
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	552.869	131.087
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	-1.063.181	-1.194.268
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) 14	-510.312	-1.063.181
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	XXXXXXXXXX	31.004
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	5.000	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	36.004	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8122P	XXXXXXXXXX	30.543
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	1.845	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	32.388	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	3.616	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXX	24.302
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162		
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	24.302	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXX	23.317
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	248	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	23.566	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	<u>736</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	121.277
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	6.375	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	8183		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	127.652	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	8243		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXX	109.098
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	4.588	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	8313		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	113.686	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	13.966	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXX	2.520
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	8185		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	2.520	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	8245		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXX	2.520
Mutations de l'exercice			
Actés	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	8315		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	2.520	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	26		

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXX	12.421.527
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	12.421.527	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXX	4.045.651
Mutations de l'exercice			
Actées	8472	63.038	
Reprises	8482	373.227	
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522	3.735.461	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)(-) 8542	1.466.614	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	1.466.614	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	282	<u>7.219.451</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>3.705.391</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8582	137.500	
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602	63.244	
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	(+)(-) 8622		
Autres	(+)(-) 8632	-1.615.297	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283	<u>2.164.350</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	<u>63.244</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	810.777
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	141.595	
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	952.372	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	310.085
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	310.085	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284	<u>642.287</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>2.154.782</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593	229.508	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633	-75.000	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	<u>1.850.274</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+ ou -) (en unités)	
SONTEX CH Société étrangère x 2605 Sonceboz SUISSE Actions	100	10		31-12-2007	CHF	6.445.311	1.096.526
BIOPOLIS GMBH DE Société étrangère X Barsinghausen ALLEMAGNE Actions	6.200	10		-			
EUR@TOOL FR Société étrangère Rue du Commerce BP 131 59590 Raismes FRANCE Actions	1.530	25,08		31-12-2007	EUR	809.656	121.165
BIO BE 0476.286.331 Société anonyme Tervurenlaan 188/4 1150 Woluwe-Saint-Pierre BELGIQUE Actions	1.000	50		31-12-2007	EUR	176.550.326	2.942.485
DEROOSE PLANTS INC US Société étrangère Lust Road 3451 32704 Apopka, Florida				31-12-2007	USD	3.195.795	-730.122

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE							
Actions	175	17,5					
NIPPON EGT KK				31-03-2008	JPY	55.813.292	54.077.673
JP Société étrangère Arakawa 1-1/25 9300982 TOYAMA 930-0982							
JAPON							
Actions	741	39					
TUNGRAM SCHREDER				31-12-2007	HUF	1.878.000.000	3.000.000
HU Société étrangère Topart 2 2084 Pilisszentivan							
HONGRIE							
Actions	875	13,34					
LVD NAPOMAR				31-12-2007	RON	6.884.889	183.516
RO Société étrangère Bulevardul Muncii Cluj Country 14 3400 Cluj Napoca							
ROUMANIE							
Actions	9.345	19,92					
LVD S2				31-12-2007	SKK	81.651.638	3.937.592
SK Société étrangère Postova 56 982.01 Tornala							
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE							
Actions	3.128	31,28					
INFRA ASIA				31-12-2006	USD	16.952.244	75.147
VN Société étrangère Dien Bien Phu Street 29 Hai Phong							
VIETNAM							
Actions	2.000.000	11,8					
MANUCHAR				31-12-2007	DOP	33.937.630	10.638.923
DO Société étrangère Ave. Winston Churchill 75/984 Santo Domingo							
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE							

N°	BE 0411.892.088				C 5.5.1		
Actions	46.918	33,33					
IBA INDE IN Société étrangère Off Carter Road Bandra 40 00 Bombay INDE Actions	3.125	31,25		31-12-2006	EUR	1.435.462	-52.602
MAGOTTEAUX CN Société étrangère Industrial Park China Suzhou CHINE Actions	3.125	32,41		31-12-2007	CNY	12.564.272	-16.248.431
DESLEECLAMA BRAZIL BR Société étrangère Fioravante Mancino 510/600 1317557 5 Chacara Monte Alegre BRÉSIL Actions		28,93		31-12-2006	BRL	70.208	-2.624.340

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS****Actions et parts**

Valeur comptable augmentée du montant non appelé
Montant non appelé

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis
d'un mois au plus
de plus d'un mois à un an au plus
de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
52		
8684		
53	20.679.443	18.079.843
8686	19.793.574	17.225.418
8687		
8688	885.869	854.425
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter
Intérêts courus non échus
Autres produits acquis

Exercice
43.716
526.233
136.778

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 32.969.839	32.969.839

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions
sans mention de valeur nominal

Codes	Montants	Nombre d'actions
	32.969.839	13.300
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	13.300

Actions nominatives
Actions au porteur

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

Secteur public

Société Fédérale de Participations

et d'Investissement		57.31 %
Banque Nationale de Belgique	6.02 %	
Secteur privé		
Fortis Banque	19.51 %	
ING Belgique		0.77 %
Suez-Tractebel	4.70 %	
CVBA MASTI-OVMB	2.00 %	
Sidarfin		0.95 %
Umicore		0.77 %
Cofimines-Cofibel		0.75 %
Uco Engineering	0.47 %	
Sibeka	0.29 %	
Bekaert	0.28 %	
MCM	0.10 %	
Raffinerie Tirlemontoise	0.08 %	

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	332.400
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	332.400
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	42	332.400
--	----	----------------

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	1.432.800
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	1.432.800
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	8912	1.432.800
--	------	------------------

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	154.958
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	154.958
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	2.122

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	157.080
--	------	----------------

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	9061	
--	------	--

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	904.800
Emprunts subordonnés	8932	

N°	BE 0411.892.088	C 5.9
----	-----------------	-------

	Codes	Exercice
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	904.800
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	904.800

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	30.122
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	98.050

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
Intérêts courus non échus à imputer	6.281
Ecart de conversion positives	209.824
Charges à imputer	105.279

RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS**RÉSULTATS FINANCIERS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Commissions

Autres produits financiers

fees

Ecart de conversion

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
	48.763	22.571
	13	13
	13.468	0
	1.109	0
6501		
6503		
6510	200.000	
6511		
653		
6560		
6561		
	2.187	2.996
	0	79
	20	35

Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement**Intérêts intercalaires portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

charges sur opérations bancaires

écarts de conversion de devises

autres charges financiers

Exercice

RÉSULTATS EXCEPTIONNELS**Ventilation des autres produits exceptionnels****Ventilation des autres charges exceptionnelles**

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources des disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	7.178
9135	7.178
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	8.440.000
9142	8.440.000
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)
Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146		
9147	193.317	172.345
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	885.869
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Montants restants à être versés sur prêts ou participations prises:

IBA Inde: Euro 312.539,07

4 nouveaux projets : Euro 2.200.000

LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	0

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1		
Participations	280		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances sur les entreprises liées	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cession d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	282/3	9.383.801	12.081.267
Participations	282	7.219.451	8.375.876
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282	2.164.350	3.705.391
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS, PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances

Garanties constituées en leur faveur

Conditions principales des garanties constituées

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Conditions principales des autres engagements

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	11.613
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et Indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

Société Fédérale de Participations et d'Investissement
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
BE 0203.257.857
Avenue Louise 54/1
1050 Ixelles
BELGIQUE

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

Etat des personnes occupées**Travailleurs inscrits au registre du personnel**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)
		(exercice)	(exercice)	(exercice)	(exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	6	1	6,8 ETP	6,5 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	9.588	1.127	10.715 T	10.561 T
Frais de personnel	102	702.785	82.607	785.392 T	734.450 T
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	XXXXXXX	XXXXXXX	T	6.091 T

A la date de clôture de l'exercice**Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe

Hommes

Femmes

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	6	1	6,8
110	6	1	6,8
111			
112			
113			
120	5		5
121	1	1	1,8
130			
134	6	1	6,8
132			
133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150		
151		
152		

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes: primaire

secondaire

supérieur non universitaire

universitaire

Femmes: primaire

secondaire

supérieur non universitaire

universitaire

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
210			
211			
212			
213			
220			
221			
222			
223			
230			
231			
232			
233			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes: primaire

secondaire

supérieur non universitaire

universitaire

Femmes: primaire

secondaire

supérieur non universitaire

universitaire

Par motif de fin de contrat

Pension

Prépension

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305			
310			
311			
312			
313			
320			
321			
322			
323			
330			
331			
332			
333			
340			
341			
342			
343			
350			

Etat concernant l'usage, au cours de l'exercice, des mesures en faveur de l'emploi

Mesures en faveur de l'emploi

Mesures comportant un avantage financier*

Plan avantage à l'embauche (pour la promotion du recrutement de demandeurs d'emploi appartenant à des groupes à risque)

Prépension conventionnelle à mi-temps

Interruption complète de la carrière professionnelle

Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel)

Maribel social

Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale

Programmes de transition professionnelle

Emplois services

Convention emploi-formation

Contrat d'apprentissage

Convention de premier emploi

Autres mesures

Stage des jeunes

Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée

Prépension conventionnelle

Réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaires

Codes	Nombre de travailleurs concernés		3. Montant de l'avantage financier
	1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
414			
411			
412			
413			
415			
416	7	6,8	21.628
417			
418			
503			
504			
419			
502			
505			
506			
507			

Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi

Total pour l'exercice

550	7	6,8
550P	7	6,8

Total pour l'exercice précédent

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût pour l'entreprise

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	

Renseignements sur les activités de formation, d'accompagnement ou de tutorat dispensées en vertu de la loi du 5 septembre 2001 visant à améliorer le taux d'emploi des travailleurs

Activités de formation, d'accompagnement ou de tutorat

Nombre de travailleurs qui ont exercé ces activités

Nombre d'heures consacrées à ces activités

Nombre de travailleurs qui ont bénéficié de ces activités

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5804		5814	
5805		5815	
5806		5816	

* Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES METHODES DE VALORISATION

FRAIS D'ETABLISSEMENT

Sont amortis à concurrence de 20 %

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Sont portées dans les comptes annuels à leur prix de revient ;
les amortissements se calculent de façon linéaire comme suite :

- Terrains	Nihil
- Batiments administratifs	3 %
- Installations et aménagements	10 %
- Matériel de bureau	15 %
- Matériel informatique et logiciel	33 %*
- Mobilier	10 %
- Matériel roulant	20 %
- Immobilisations détenues en emphytéose, location-financement au droits similaires	3 %
- Autres immobilisations corporelles: suivant la durée résiduelle du contract de location	

* Le Conseil d'Administration a décidé qu'à partir de l'exercice 88/89 l'amortissement du matériel informatique se ferait au taux de 33% alors que précédemment ce taux était de 20%. La modification a été inspirée par le fait que l'évolution de ce matériel est très rapide, et que dès lors sa valeur décroît dans la même mesure.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET PLACEMENTS DE TRESORIE

Sont portées dans les comptes annuels à la valeur nominale ou au prix d'acquisition suivant le cas; leur valeur est réajustée en fonction de critères objectifs en cas de dépréciation durable et compte tenu des garanties qui les couvrent éventuellement.

CREANCES, TITRES A REVENUS FIXES ET CAUTIONNEMENTS EN NUMERAIRE

- (i) principe d'enregistrement:
sont enregistrés à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition. S'ils sont libellés en monnaies étrangères, ils sont enregistrés pour leur contre-valeur en euro au cours du jour de l'opération.
- (ii) Règles d'évaluation en fin d'exercice :
- Créances à un an au plus: valeur d'acquisition ou valeur nominal.
 - Créances à plus d'un an et titres à revenus fixes: valeur d'acquisition. Si la valeur de remboursement diffère de la valeur d'achat, la différence est pris en résultat, pro rata temporis de la durée résiduelle du titre. Des déductions de valeur sont actées, si à la date de clôture la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition, corrigée telle que décrite dans le paragraphe précédent.
 - Créances à un an au plus en monnaies étrangères : valeur d'acquisition ou valeur nominale en euro, rectifiée sur base du dernier cours de change de l'exercice.

Dans les cas renseignés sous les numéros 2 et 3, la réduction de valeur éventuelle est cependant limitée, réduite ou annulée lorsque la valeur de la créance est contractuellement garantie ou protégée de façon solvable et suffisante.

DETTES

Sont portées dans les comptes annuels à la valeur nominale. Les dettes en monnaie étrangères à un an au plus sont rectifiées sur base du dernier cours de change de l'exercice.

SYSTEME DE PENSION COMPLEMENTAIRE DE RETRAITE ET DE SURVIE

Sur base de contributions du personnel et de la société, un fonds de pension est constitué. Ce fonds assure aux agents une pension de retraite et de survie proportionnelle au niveau de leur rémunération et à leur ancienneté.

DOTATIONS

Dotations de l'Etat

L'Etat a octroyé à la SBI deux dotations pour un montant global de 6.693.125,17 EUR. Ces dotations seront exclusivement utilisées pour contribuer au financement d'opérations d'investissements réalisées avec des entreprises privées belges à concurrence de 2.974.722,30 EUR dans les pays d'Europe Centrale et de l'Est et de 3.718.402,87 EUR en Asie.

La convention du 17 juillet 1991 pour les investissements dans les pays de l'Europe Centrale et de l'Est est arrivée à terme le 17 juillet 2006. Cette convention a été prolongée pour une période de 10 ans. Le montant initial de € 2.974.422,3 a été remboursé et le solde du compte au 17 juillet 2006, c'est-à-dire € 2.062.025,72 reste à disposition en vue de co-financement.

Tous revenus de ces investissements ainsi que toutes pertes, réductions de valeur ou moins-values de ces investissements auront leur contre-partie aux comptes respectifs de ces dotations.

Dans l'attente des prélèvements pour investissements, les fonds de chacune de ces dotations sont placés dans les comptes à terme productifs d'intérêts qui reviendront à ces dotations.

DOTATION DE LA CE

Dans la cadre d'un "Framework Agreement", la Commission Européenne ("CE") avait mis à la disposition de la SBI, sous forme d'avance, un montant de Euro 1.629.425

L'accord a visé à promouvoir la réalisation d'investissements de sociétés privées belges dans certains pays d'Asie, d'Amérique Latine et du Bassin Méditerranéen.

L'intervention financière de la CE, à travers de la SBI, a pris différentes formes en fonction de quatre types d'opération (i) études globales préalables aux projets; (ii) opérations relatives à des projets déterminés; (iii) financements en capital; (iv) assistance technique ou à la gestion liée aux projets d'investissements.

Ce programme est terminé.

Tout revenu et/ou toute perte éventuelle provenant des interventions en capital ou quasi-capital financées par les fonds de la CE (à travers et aux côtés de la SBI) seront exclusivement au profit ou au détriment

de la CE, au prorata de son intervention.

AWEX

La Région Wallone a octroyée deux dotations pour un montant global de 4.462.083,44 EUR.

Ces dotations seront exclusivement utilisées pour contribuer au financement d'opérations d'investissements réalisées avec des entreprises privées wallones à concurrence de 2.231.041,72 EUR dans les pays d'Europe Centrale et L'Est et 2.231.041,72 EUR dans les pays sous voie de développement.

Tous revenus de ces investissements ainsi que toutes pertes, réductions de valeur ou moins-values de ces investissements auront leur contre-partie aux comptes respectifs de ces dotations.

Le Conseil d'Administration a décidé qu'à partir de l'exercice 1998 les engagements reçus et donnés suite aux dotations de l'Etat, la Région Wallone et le CE ne seront plus considérés comme faisant partie des éléments du bilan, mais bien comme engagements hors bilan.

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2007

* * *

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

DU 11 JUIN 2008

168 Avenue de Tervurenlaan, Box 9, B-1150 Brussels - Belgium - Tel. +32-2-776 01 00 - Fax +32-2-770 66 38
e-mail : info@bmi-sbi.be - RCB/HRB 368 306

PAGE

1. EVENEMENTS MARQUANTS P.2
2. PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES P.6
3. OPERATIONS DE L'EXERCICE P.11
4. VENTILATION DU PORTEFEUILLE AU 31.12.2007
PAR REGION ET PAR TYPE D'ACTIFS P.12
5. PROMOTION ET COLLABORATION AVEC
D'AUTRES INSTITUTIONS DE DEVELOPPEMENT P.14
6. GESTION ET COLLABORATEURS P.15
7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET
AFFECTATION DU RESULTAT P.16

1. EVENEMENTS MARQUANTS

SOUTENIR L'EXPANSION INTERNATIONALE DES PME BELGES

La mission principale de la SBI est le cofinancement à moyen ou long terme d'investissements productifs à l'étranger d'entreprises belges, essentiellement en faveur des PME en phase d'expansion ou possédant un potentiel important de croissance.

Les quinze dernières années ont été marquées mondialement par une augmentation spectaculaire de l'internationalisation des activités économiques. Cette internationalisation s'est concrétisée principalement par des investissements d'entreprises à l'étranger. Les motifs sous-jacents de ces investissements démontrent combien les activités internationales de ces entreprises sont devenues cruciales pour le développement de leur capacité concurrentielle. Connues pour leur caractère très ouvert et compétitif, les entreprises belges sont dès lors incitées, si pas contraintes, à une plus large répartition internationale de leurs activités.

En offrant un financement spécifiquement orienté vers l'expansion internationale d'entreprises belges, - et ce depuis plus de 35 ans - la SBI répond à une demande précise et manifeste de la part des entreprises belges qui, face au processus de la globalisation de l'économie mondiale, sont obligées de croître - et ce, souvent par le biais d'une implantation à l'étranger - afin de maintenir leurs positions sur ces marchés. Ces implantations à l'étranger vont souvent de pair avec une consolidation, voire une croissance importante de la maison mère en Belgique et ont dès lors un effet multiplicateur sur l'économie belge, notamment par le biais des exportations de services et biens d'équipements belges.

Afin de remplir sa principale mission auprès des PME belges, la SBI dispose d'un capital social de EUR 33 millions. Elle peut, sous certaines conditions, mobiliser des fonds additionnels, notamment en provenance de Dotations du Gouvernement belge (pour les investissements d'une part en Europe Centrale et Orientale et d'autre part en Asie) ainsi que de Dotations AWEX/Sofinex pour le co-financement des entreprises wallonnes ou encore de moyens financiers provenant du 'Fonds Vlaanderen Internationaal' pour le co-financement de PME situées en Flandre. Elle a par ailleurs accès à des partenariats industriels et financiers via des collaborations ponctuelles avec des sociétés de développement, partenaires membres d'EDFI, ou encore de manière plus générale avec EFP, structure de financement EDFI/EIB. La SBI est, par ailleurs, le partenaire privilégié du China-Belgium Direct Equity Fund pour les projets belges situés en Chine.

A la fin de l'exercice comptable 2007, le portefeuille global de la SBI (les fonds de tiers inclus) s'élève à EUR 16,599 millions, principalement investis sous forme de capital à risque dans des pays émergents.

CONSOLIDATION DU PORTEFEUILLE

Outre le fait qu'un certain nombre de transactions est arrivé à maturité et/ou que leur encours a diminué comme contractuellement prévu, quatre désinvestissements (total ou partiel) avant terme ont été réalisés, ce qui a davantage mené à une consolidation du portefeuille existant. Nonobstant un niveau d'activité soutenu, le montant des déboursments dans le cadre des projets définitivement approuvés, voire même engagés, est resté limité pour diverses raisons, ce qui a eu un effet positif sur le niveau de la trésorerie.

Ce concours de circonstances devrait toutefois ne pas être interprété comme un indice qu'il ne serait plus d'actualité ou souhaitable de voir augmenter les moyens propres de la société afin qu'elle puisse disposer de manière structurelle de moyens suffisants permettant ainsi un soutien continu et croissant au développement des entreprises belges et d'envisager de participer à des projets de plus grande ampleur.

En effet, un nombre important de projets intéressants figure actuellement dans le pipeline et leur réalisation pourrait assez rapidement réduire ou peser sur la situation de trésorerie de la SBI, et partant, sa capacité d'intervention.

ACCROISSEMENT DES MOYENS DE BIO

La Société Belge d'Investissement pour les Pays en Développement ('BIO'), créée le 8 décembre 2001, est une filiale de la SBI dans laquelle elle détient une participation de 50% aux côtés de l'Etat belge. Le capital social s'élève à EUR 4.957.875,50, entièrement libéré. Ce capital est complété par la mise à disposition par l'Etat belge de moyens financiers additionnels affectés à différents volets :

- Fonds de développement : le montant des fonds versés en 2007 s'élève à EUR 14.750.000. Le montant cumulé s'élève dès lors au 31.12.2007 à EUR 131.178.474,48. Un montant de EUR 13.500.000,18 reste encore à libérer.

- Fonds en monnaie locale : le montant des fonds versés en 2007 s'élève à EUR 3 millions, de sorte que le montant cumulé au 31 décembre 2007 s'élève à EUR 12 millions.

Il est à noter que pour ces deux volets, au minimum 70% des moyens octroyés doivent être investis dans des structures intermédiaires telles que des banques, des institutions de micro-finance ou encore des fonds d'investissement.

L'accent est mis sur les investissements dans les pays partenaires de la Coopération Belge au Développement et particulièrement sur les pays les moins favorisés.

- Fonds PME : ce Fonds, d'un montant cumulé de EUR 24 millions au 31 décembre 2007, est destiné exclusivement aux investissements dans des PME, principalement situées dans les pays partenaires de la Coopération Belge au Développement, sous forme de prêts, d'un montant compris entre EUR 45.000 et EUR 700.000.

- Fonds d'Assistance Technique : ce fonds d'un montant de EUR 1,1 million au 31 décembre 2007 est géré pour compte de l'Etat. Il est destiné à l'assistance technique et à la formation dans le cadre de certains dossiers d'investissement de BIO.

- Fonds d'Etude : ce fonds d'un montant de EUR 1,9 million au 31 décembre 2007 est également géré pour compte de l'Etat. Il est destiné au financement d'études de faisabilité préalables à d'éventuels investissements.

- Moyens supplémentaires à partir de 2007 : l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 février 2007 a arrêté la décision de l'Etat d'affecter des moyens complémentaires à BIO, à savoir (i) EUR 135 millions pour le financement du Fonds de Développement sur la période 2008-2012 ; (ii) EUR 15 millions pour le Fonds en monnaie locale sur la période 2007-2011.

A cette occasion, certains paramètres de la convention entre actionnaires ont été adaptés et des règles particulières d'investissement prises en compte pour ces moyens complémentaires, à savoir l'affectation à concurrence d'au moins 50% dans les pays partenaires de la Coopération Belge au Développement et de minimum 10% en Afrique Centrale.

Le nombre de demandes de financement est passé à 207 (121 Fonds de développement ; 86 Fonds PME) en 2007.

Le nombre de contrats signés en 2007 représente un montant de EUR 30,3 millions par rapport à EUR 29,307 millions en 2006 et se répartit de la manière suivante :

- Fonds de développement et Fonds en monnaie locale : EUR 26,645 millions
- Fonds PME : EUR 3,680 millions

La répartition géographique de l'ensemble de ces dossiers est la suivante : Afrique (29%), Asie (2%), Amérique Latine (27%).

Le nombre de dossiers approuvés en 2007 représente un montant global de EUR 31,940 millions se répartissant comme suit :

- Fonds de développement et Fonds en monnaie locale : EUR 26,190 millions
- Fonds PME : EUR 5,750 millions

En 2007, le nombre de dossiers soumis au Fonds d'Etude est de 8 (dont 7 contrats approuvés pour un montant de EUR 416.711 et cinq contrats signés pour un montant de EUR 316.001).

Enfin, trois nouvelles conventions d'Assistance Technique ont été signées en 2007, ce qui porte au 31 décembre 2007 le total des engagements en matière d'Assistance Technique à EUR 1.366.000, complétés par des approbations de EUR 312.000.

LA SBI, GESTIONNAIRE DE FONDS

La SBI poursuit la gestion de deux Dotations de l'Etat belge, à savoir une pour les pays de l'Europe Centrale et de l'Est (EUR 2,975 millions), prorogée en 2006 de 10 ans, soit jusqu'au 16 juillet 2016 et une pour certains pays d'Asie (EUR 3,718 millions). Elle gère par ailleurs deux Fonds de l'Agence Wallonne à l'Exportation/AWEX-Sofinex (chacun d'un montant de EUR 2,231 millions) pour lesquels les clauses d'éligibilité ayant trait aux limites géographiques ont toutefois récemment été élargies afin de mieux correspondre aux besoins des sociétés wallonnes.

L'accord de collaboration signé le 21 août 2006 entre la SBI et la 'Participatiemaatschappij Vlaanderen' (PMV) a mené à la création et au démarrage du fonds dénommé 'Fonds Vlaanderen Internationaal' ('FVI'). Dans le courant de 2007, plusieurs projets potentiels ont été soumis à l'examen, dont trois ont reçu une approbation définitive et deux de ces projets ont déjà fait l'objet d'une signature des conventions ad hoc.

L'encours dans le cadre de dossiers ayant fait usage de la "Risk Sharing Facility" avec le DuCroire a, d'autre part, été diminué.

Par ailleurs, pour rappel, en novembre 2004, le 'China-Belgium Direct Equity Fund' a formellement été créé et doté d'un capital équivalent à EUR 100 millions. Les actionnaires sont le gouvernement chinois (EUR 8,5 millions), le gouvernement belge au travers de la SFPI (EUR 8,5 millions), le groupe FORTIS (EUR 10 millions), Haitong Securities (EUR 10 millions) et le solde

(EUR 63 millions) étant souscrit par un ensemble d'investisseurs.

Du montant de EUR 100 millions, au moins 15% devront être affectés à des projets comportant un " intérêt belge ". En matière d'investissement, l'analyse des dossiers " belges " est confiée à la SBI qui peut décider ou non de co-investir sur fonds propres. A cet effet, la SBI a signé une convention avec Haitong-Fortis Private Equity Fund Management Co. Ltd, une joint venture entre Haitong Securities (2/3) et Fortis Investments (1/3), qui assure la gestion du fonds.

La collaboration entre la SBI et Haitong-Fortis Private Equity Fund Management est devenue pleinement opérationnelle et des contacts réguliers sont d'ailleurs établis, tant en Belgique qu'en Chine.

En 2006, deux dossiers avaient fait l'objet d'une décision définitive, dont l'un avec le concours financier du Fonds. Dans le courant de 2007, ce projet est devenu pleinement opérationnel. Les délais de mise en œuvre des différents projets soumis ne doivent cependant ne pas être sous-estimés, notamment pour des raisons administratives au niveau local.

Actuellement, une dizaine de projets figurent dans le pipeline. Toutefois, il faut noter qu'un nombre croissant d'entreprises belges optent pour une formule excluant un partenaire étranger au capital ('Wholly Foreign Owned Enterprise').

Dans le courant de l'exercice 2007, de nombreux séminaires et présentations ont également été organisés par les services afin de promouvoir cet outil mis à la disposition des entreprises belges souhaitant investir en Chine.

Les services poursuivront leurs efforts de promotion et participeront aux missions économiques afin d'assurer un flux continu de dossiers valables à présenter au 'China Belgium Direct Equity Investment Fund'.

2. PRINCIPALES DONNEES FINANCIERES

PORTEFEUILLE GLOBAL DE EUR 16,599MILLIONS

Comme pour l'exercice précédent, un nombre de transactions est arrivé à terme, ou dont l'encours a diminué, et ceci pour un montant total de EUR 4,1 millions. Dans quatre dossiers, il s'agissait de désinvestissement (total ou partiel) avant terme, souvent suite à un changement d'actionnariat, de sorte que l'intervention de la SBI devenait difficilement compatible avec sa mission de base.

Les désinvestissements susdits concernent le remboursement de montants en principal de prêts pour un montant total de EUR 3,15 millions, ainsi que la vente de participations pour un montant de EUR 1.230 (par rapport à EUR 1,577 millions en 2006).

Le montant des déboursements en 2007 a été de EUR 280.000 (par rapport à EUR 2,337 millions en 2006), et concerne deux dossiers. Ainsi, le portefeuille total s'élève au 31 décembre 2007 à EUR 16,599 millions. A cette même date, la trésorerie de la SBI s'élève par contre à EUR 21,284 millions, ce qui devra permettre de soutenir un rythme d'investissement normal au cours des prochains exercices.

	2007 (en KEUR)	2006 (en KEUR)	2005 (en KEUR)
Portefeuille total	16.599	20.699	22.660
Portefeuille financé sur fonds propres	13.929	17.278	18.438
Portefeuille de tiers	2.670	3.420	4.222
Fonds disponibles	21.284	18.208	17.610

BÉNÉFICE DE EUR 552.869

L'exercice 2007 présente un accroissement des revenus (+ EUR 380.651 par rapport à 2006) et une diminution modeste des coûts totaux (-EUR 33.132 par rapport à l'exercice 2006), malgré une activité soutenue. Ainsi la légère hausse du poste 'organes et collaborateurs' a été plus que compensée par une diminution des postes 'autres charges d'administration' et 'charges d'investissement sur refinancements'.

Les plus-values générées suite aux désinvestissements réalisés dans plusieurs dossiers rentables ont été en partie obérées par des réductions de valeurs et/ou des moins-values décidées dans un souci de gestion prudente. Les quatre désinvestissements réalisés avant terme se sont cependant clôturés à des conditions acceptables, voire favorables, pour la SBI.

Ainsi, l'exercice 2007 affiche un résultat net positif de EUR 552.869, comparativement à un bénéfice de EUR 131.087 pour l'exercice précédent.

Les règles comptables de continuité ont été appliquées de manière inchangée. En effet, le fait que la société a des pertes reportées ne porte pas atteinte à sa pérennité, d'autant plus qu'elle a renoué depuis deux ans avec un bénéfice et qu'elle dispose par ailleurs de liquidités et de fonds propres nécessaires pour la poursuite de son activité.

Le tableau ci-dessous compare les revenus et les charges des exercices 2006 et 2007. Les éléments les plus significatifs du compte de pertes et profits sont ensuite commentés.

2007 2006

REVENUS

REVENUS COURANTS

Produits des immobilisations financières

798.704 776.098

Dividendes 85.848 38.535

Intérêts s/prêts non refinancés

597.252 628.642

Intérêts s/prêts refinancés 8.031 17.595

Autres 107.572 91.326

Produits des services prestés 457.012

363.169

Revenus des placements de trésorerie

748.339 516.154

PLUS-VALUES SUR REALISATIONS ACTIFS FINANCIERS

47.570 62.500

REDUCTIONS DE VALEUR ET MOINS-VALUES

-326.282 -

REPRISE DE REDUCTIONS DE VALEUR

373.227 -

REVENUS EXCEPTIONNELS

- -

TOTAL REVENUS

2.098.571

1.717.920

CHARGES

CHARGES D'EXPLOITATION 1.531.842 1.564.974

Organes et collaborateurs

785.392

734.450

Autres charges d'administration

527.266 556.813

Charges s/investissements refinancés

195.176 246.528

Charges financières et taxes

21.801 24.152

Autres charges

2.207 3.031

CHARGES EXCEPTIONNELLES - UITZONDERLIJKE KOSTEN

TOTAL CHARGES

1.531.842 1.564.974

RESULTAT (AVANT AMORTISSEMENT ET IMPOTS)

566.729

152.947

Amortissements

6.682 12.983

Impôts

7.178 8.876

RESULTAT NET 552.869 131.087

COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPALES DIFFÉRENCES ENTRE LES EXERCICES 2006-2007

Tous les postes repris sous la rubrique des 'revenus courants' sont en hausse, excepté les postes 'intérêts sur prêts refinancés' / 'non refinancés'. Ceci est attribuable au fait que le portefeuille lui-même, et particulièrement le volet des 'prêts' a été réduit. Par conséquent, et suite aux taux d'intérêts plus élevés, le poste 'placements de trésorerie' a connu un accroissement important. Le montant des plus-values s'est limité à seulement EUR 47.570, mais dans le cadre du dénouement partiel de 2 dossiers, une reprise de 'réductions de valeur' a pu se faire pour un montant total de EUR 373.227.

Comme le poste 'réductions de valeur et moins-values' (réductions / moins-values limitées dans 3 projets et provision dans le cadre de la non réception d'un 'service fee') a été plus que compensé par les autres postes, les revenus globaux sont en hausse marquée (+ EUR 380.651) par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation sont à leur tour légèrement moins élevées (- EUR 33.132) qu'en 2006, de sorte que l'exercice 2007 se clôture avec un résultat net positif (EUR 552.869) et en hausse de EUR 421.782 par rapport à 2006.

POLITIQUE DE GESTION DE RISQUE

L'activité de la SBI est par essence même une activité à haut risque. Parmi les risques principaux on notera :

- le risque projets : la SBI investit dans la majorité des cas dans des nouveaux projets ('green fields') situés par définition à l'étranger. Il s'agit en fait moins de capital développement - sauf pour la société mère - que de venture capital. La SBI vise à réduire ce type de risque par :
 - une analyse approfondie du projet ;
 - le choix de partenaires industriels et financiers expressément dont la qualité est reconnue ;
 - la signature de conventions prévoyant des clauses de sortie adéquates ;
 - une présence régulière au sein des organes d'administration et de gestion ;
 - un suivi accru et dynamique des projets en cas de difficultés rencontrées, notamment suite à la volatilité des taux de change dans les pays concernés ;
 - un suivi continu de l'évolution de la participation et/ou des paramètres qui sous-tendent les emprunts ;
 - la conclusion de partenariats avec des institutions financières similaires de développement ;
 - le recours à des dotations ad-hoc ;
- le risque de contrepartie et de liquidité dans le chef du partenaire / débiteur : ce type de risque est essentiellement pris en compte lors de l'analyse du projet. Des garanties appropriées sont recherchées dans la mesure du possible ;
- le risque politique, notamment en matière de transfert. Ce type de risque est essentiellement couvert par une police de l'ONDD ;
- le risque de change de la SBI : il s'agit essentiellement du risque direct et indirect des investissements (particulièrement des participations) en monnaie locale pour lequel la SBI ne recourt pas systématiquement à des techniques de 'hedging', eu égard à la longue maturité des moyens financiers investis; ce type de risque ne devient en principe d'actualité que pour les années reprises dans la formule de sortie. Ce risque est partiellement mitigé à travers cette formule par l'usage de, soit des taux de change historiques, soit la 'moyenne des taux moyens de change' ; de par ces mécanismes, ce type de risque a pour la SBI un impact relativement limité dans le portefeuille global.

Par ailleurs, un nouvel instrument a été mis en œuvre en 2007 par certains membres d'EDFI en vue de couvrir ce type de risque. La filiale de la SBI pour le financement des pays en développement ('BIO') est un des partenaires.

3. OPERATIONS DE L'EXERCICE

	Nombre		Montant (mio - EUR)			
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Preliminary Screening	26	17	7	-		
Approbations définitives	6	5	2	2,9	3,8	2,7

Lors de l'exercice, six projets pour un montant total de EUR 2,980 millions ont obtenu une approbation définitive. Par ailleurs, 26 projets ont été soumis aux organes pour un " screening " préalable, dont 21 ont été retenus pour une analyse approfondie par les services dans le cadre d'une intervention propre de la SBI et/ou d'une intervention éventuelle du 'China Belgium Direct Equity Fund' et/ou de AWEX/Sofinex ou du 'Fonds Vlaanderen Internationaal'.

Le rythme d'activité, certes en ce qui concerne les 'preliminary screening', est, une fois de plus en hausse substantielle par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, force est de constater que le nombre de dossiers ayant reçu une approbation définitive ne parvient pas à suivre cette tendance. Ce décalage est partiellement dû à des structures financières plus complexes dans plusieurs projets et la volatilité accrue des marchés financiers en 2007.

Le montant total des interventions définitivement approuvé (EUR 2,9 millions) est inférieur au montant de l'exercice précédent (EUR 3,8 millions). Ceci est essentiellement attribuable au fait que les montants de co-financement définitivement approuvés dans le cadre d'une intervention de la part du FVI (EUR 1,4 million) n'est pas inclus dans le montant sus mentionné de EUR 2,9 millions.

L'amélioration de la situation au niveau des moyens financiers et humains permettant par ailleurs une promotion ciblée devrait permettre d'assurer un niveau d'activité plus soutenu.

Néanmoins, le renforcement des moyens propres de notre société reste souhaitable si la SBI désire appuyer de manière significative les entreprises belges qui se doivent de poursuivre leur expansion à l'étranger et si les PME's belges veulent sauvegarder leur compétitivité.

Une augmentation des moyens permettrait en effet une réponse efficace et continue au défi auquel nos entreprises belges doivent faire face dans une économie mondiale qui se globalise davantage.

4. VENTILATION DU PORTEFEUILLE PAR REGION, PAR SECTEUR ET PAR TYPE D'ACTIF

En ce qui concerne la répartition géographique du portefeuille, l'on constate que les tendances enregistrées depuis 2003 sont quelque peu inversées et que la quote-part des interventions dans les pays émergents est en léger retrait de 3,18%. La quote-part du portefeuille de la SBI dans ces pays reste néanmoins importante (80,69%) comparée aux interventions dans les pays industrialisés (19,31). Cette évolution est plutôt attribuable aux désinvestissements réalisés en 2007 dans certains projets situés dans cette région, plus particulièrement en Asie, de sorte à réduire son poids relatif. Bien que l'Asie maintienne sa position première et que l'Europe Centrale et de l'Est reste en deuxième position, ces deux régions sont relativement en retrait par rapport aux exercices antérieurs, et ce au bénéfice de l'Amérique du Nord, et dans une moindre mesure l'Amérique Centrale et du Sud. En effet, l'intérêt pour la région de l'Amérique du Nord a été remarquable en 2007, car deux projets y ont été approuvés définitivement. Toutefois, la plupart des demandes d'intervention concerne encore toujours les pays émergents.

Il reste par ailleurs un intérêt soutenu de la part de nos entreprises pour la région de l'Europe Centrale et de l'Est, particulièrement en ce qui concerne les pays qui ont récemment accédés à l'UE. Tout comme les exercices précédents, l'intérêt pour les pays BRIC (le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine) reste entier, mais ceci ne se reflète pas encore suffisamment dans le portefeuille de la SBI, dans la mesure où les projets situés dans ces pays à haut potentiel de croissance connaissent souvent une phase d'analyse longue et lourde à cause de leur profil de (haut) risque.

En % 31.12.2007 31.12.2006 31.12.2005

Europe

4,43

4,88

7,28

Amérique du Nord 14,88 11,25 11,25

Total pays industrialisés

19,31 16,13 18,53

Europe Centrale et de l'Est

19,65 20,49 23,08

Afrique 6,58 6,59 6,23

Amérique centrale et Sud

12,05 11,40 5,13

Asie 27,47 33,41 36,08

BIO 14,94 11,98 10,94

Total pays émergents

80,69 83,87 81,47

La répartition sectorielle du portefeuille reste globalement stable. L'agro-industrie, les fabrications métalliques et les technologies de pointe représentent près de 60% du portefeuille de la SBI.

A la clôture de l'exercice, 25 projets se sont réalisés aux côtés de 21 partenaires industriels belges (par rapport à 25 en 2006), dont 11 PME. La répartition sectorielle du portefeuille est la suivante :

En % Nombre
2007 31.12.2007 31.12.2006 31.12.2005

Agro-industrie

8 27,65 28,60 35,49

Fabrications métalliques

7 18,76 18,92 18,43

Ingénierie, services, technologie de pointe

2 13,49 12,66 13,70

Industrie chimique et pharmaceutique/

2 11,12 8,91 8,14

Matériaux de construction

1 - 2,51 2,30

Autres (mines, textile, financier)

5 28,98 28,40 21,95

25 100 100 100

La répartition par type d'actif présente une augmentation significative des participations en capital (61%) ou quasi capital (15%) par rapport à seulement 24% en ce qui concerne les prêts. En effet, la demande de la part des promoteurs belges pour un appui financier sous forme de capital à risque se maintient, ce type d'intervention correspondant d'ailleurs mieux à la mission de base de la SBI.

En pourcentage 31.12.2007 31.12.2006 31.12.2005

Participations

(capital + quasi capital) 76,23

(61 + 15) 66

(54 + 12) 62

(50 + 12)

Prêts 23,77 34 38

Garanties

- - -

5. PROMOTION ET COLLABORATION AVEC D'AUTRES INSTITUTIONS DE DEVELOPPEMENT

EDFI - EUROPEAN DEVELOPMENT FINANCE INSTITUTIONS

Depuis sa création, la SBI a activement contribué à la mise en place d'un réseau de concertation, d'information et d'harmonisation des procédures entre les institutions européennes de financement et de développement dont les activités sont similaires ou complémentaires aux siennes. Ce réseau, appelé EDFI (European Development Finance Institutions) comporte actuellement 16 institutions, la Banque Portugaise de Développement (SOFID) ayant rejoint cette organisation fin 2007.

Au 31 décembre 2007, les Membres d'EDFI gèrent un portefeuille global de l'ordre de EUR 13 milliards, montant qui peut être comparé avec les portefeuilles respectifs de la BERD et de la Société Financière Internationale (EUR 17 milliards chacune).

Outre la possibilité de nouer des contacts informels avec les autres membres d'EDFI et d'échanger des informations pratiques fort utiles afin de mener à bien les projets d'investissement, EDFI organise régulièrement des groupes de travail qui ont abouti à l'établissement, par exemple d'une harmonisation des documentations juridiques ou d'un code de conduite dans le domaine du "Corporate Governance".

Annuellement, les données financières clés des différents membres d'EDFI sont collectées et publiées pour usage interne, ce qui permet de comparer les activités des différents membres ainsi que leur politique respective d'investissement.

Dans le cadre de la poursuite de la coopération financière, en vertu des accords de Cotonou pour les Pays ACP, la BEI et certains Membres d'EDFI ont pris l'initiative de créer une société anonyme dénommée "European Financing Partners", dont la SBI fait également partie. Un projet situé en République Dominicaine, promu par la SBI, qui avait reçu le 'Clearance in Principle' de la part de EFP, est toujours en phase d'analyse.

En 2007, EDFI a mandaté l'Overseas Development Institute de Londres afin d'analyser les forces et les faiblesses des institutions de financement bilatérales. Communément, ces institutions ont une meilleure connaissance des secteurs d'activité, des produits et des entreprises de leur propre pays. Elles investissent généralement directement dans des plus petits projets et se montrent nettement plus flexibles que les grandes institutions de financement multilatérales. Ainsi, elles apportent aux projets et aux partenaires une plus grande valeur ajoutée, mais cet apport/approche va souvent au détriment de la rentabilité, au vu des coûts importants de promotion et de suivi de ce type d'investissement.

6. GESTION ET COLLABORATEURS

ORGANES DE DECISION

Lors de sa réunion du 6 juillet 2007, le Conseil d'Administration a pris acte des lettres de démission de Messieurs Jacques Samoy et Jos Behiels accompagnées d'un courrier de la part de ING België NV dans lequel celle-ci fait part de son souhait de voir ses deux mandats d'administrateurs transférés à deux sociétés de son groupe. Lors de cette même réunion, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité de transférer les mandats personnels de MM. Samoy et Behiels à (i) ING Belgique SA ayant comme représentant permanent Monsieur Jacques Samoy et (ii) SOGAM SA ayant comme représentant permanent Monsieur Jos Behiels. L'Assemblée Générale du 11 juin 2008 aura alors à se prononcer sur le transfert de ces mandats.

Les mandats de Madame Colette Vanstraelen et de Monsieur Franciscus Godts, Administrateurs représentant les administrations publiques, prennent fin lors de l'Assemblée Générale du 11 juin 2008, laquelle se prononcera sur leur renouvellement et la durée de leur mandat.

COMMISSAIRE

Le mandat du Commissaire, la scrl Klynveld Peat Marwick Goerdeler Réviseurs d'Entreprises, représentée par Monsieur Eric Clinck, a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 8 juin 2005 pour un terme de trois ans et prendra dès fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2008, laquelle aura à se prononcer sur l'octroi éventuel d'un nouveau mandat.

COLLABORATEURS

Au cours de l'exercice aucun recrutement complémentaire n'a eu lieu. Le Conseil tient à remercier les collaborateurs de la SBI de leur compétence et de leur dévouement au cours de l'exercice sous revue.

7. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Au vu de la nature de l'activité de notre entreprise, aucune activité de recherche et de développement n'a été mise en œuvre au cours de l'exercice.

Conformément aux dispositions de l'article 134, § 2 du Code des Sociétés, la SBI déclare que dans le courant de l'exercice 2007, elle n'a pas payé un complément d'honoraires à la cvba Klynveld Peat Marwick Goerdeler Réviseurs d'Entreprises.

Le Conseil déclare ne pas avoir eu connaissance d'événements importants après la clôture de l'exercice qui soient susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société.

N°	BE 0411.892.088	C 8
----	-----------------	-----

Au 31 décembre 2007, le compte de résultats s'est soldé par un bénéfice de EUR 552.869.

Le Conseil d'Administration propose de procéder au report dudit bénéfice pour un montant de EUR 552.869.

Bruxelles, le 19 mai 2008

Pour le Conseil d'Administration,

Philippe Wilmès
Président

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société Belge d'Investissement International SA sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2007

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la Société Belge d'Investissement International SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 36.095.454,78 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 552.869,02.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, en ce compris l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société lié à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2007 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Attestation complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels :

" Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

" Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

" Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Kontich, le 19 mai 2008

KPMG Réviseurs d'Entreprises

Commissaire

représentée par

Erik Clinck

Réviseur d'Entreprises

N°	BE 0411.892.088	C 9
----	-----------------	-----

Fait à:

Kontich

19-05-2008